

Règlement Concours Photo

"Flash Climatique"

Contexte du Concours :

Le concours « Flash Climatique » (ci-après *le Concours*) lancé par le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture – CEFA Tunisie, s'insère dans la campagne de sensibilisation et information sur le Changement Climatique du projet "PRESto – *Promouvoir la résilience au changement climatique et la gestion durable des ressources naturelles en Tunisie – AID012590/08/6*", cofinancé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS).

L'initiative vise à mettre en lumière les risques liés aux changements climatiques et à renforcer le sentiment de responsabilité et la mobilisation individuelle et collective en faveur des bonnes pratiques d'adaptation et résilience climatique à travers le langage photographique.

Il est réservé aux habitants des gouvernorats de Jendouba, Bizerte, Mahdia et Nabeul.

Détails du Concours

Nom du Concours : Flash Climatique

Thèmes Photographiques :

- Problématiques Environnementales
- Gestion de l'Eau
- Urbanisation et Impacts du Changement Climatique
- Défis Agricoles
- Tourisme et Développement Local

Catégories de Prix¹ :

- **Prix Thématique :** GOPRO HERO 9 (valeur 1 606.500 DNT)
- **Prix Technique :** STABILISATEUR ZHIYUN SMOOTH Q4 (valeur 595.000 DNT)
- **Prix Social :** MICROBOYA BY-PM300 + RING LIGHT JL – 12192B + STAND (valeur 495.000 DNT)

Dates Importantes :

- **Lancement du Concours :** 24 mai 2024
- **Date Limite de Participation :** 31 juillet 2024
- **Période de vote sur les réseaux sociaux :** du 1er août au 15 août à 23h59
- **Annnonce des Lauréats :** 19 août 2024, sur la page Facebook de CEFA Tunisie

Modalités d'inscription Participation :

- La participation au Concours est **gratuite** et ouverte à **tous les habitants des gouvernorats de Nabeul, Jendouba, Mahdia e Bizerte.** ²

¹ Chaque catégorie aura un seul gagnant dans chacun des quatre gouvernorats. Au total, il y aura 12 prix, soit trois par gouvernorat.

² Pour les participants âgés de moins de 18 ans, veuillez noter qu'il est nécessaire de remplir et de faire signer par un parent ou tuteur légal l'Annexe 1. Ce document doit être correctement rempli et signé.

- Pour participer, veuillez envoyer les documents exclusivement par e-mail à **projetpresto1.4@gmail.com**.

Assurez-vous de joindre les éléments suivants avant le 31/07 à 23h59 :

- ✓ **Annexe 1** (pour les mineurs)
- ✓ **Annexe 2** (pour les majeurs)
- ✓ Votre **photo**.

Conditions de participation :

- Toutes les photos présentées doivent être prises dans le gouvernorat de résidence du participant.
- Les participants doivent s'assurer que les photos soumises respectent les droits d'auteur et ne portent atteinte à aucun droit de tiers.
- En soumettant leurs photos, les participants accordent à l'organisateur le droit d'utiliser, de reproduire et de diffuser les images à des fins promotionnelles, en accordant toujours le crédit approprié à l'auteur.
- Les participants mineurs doivent obtenir le consentement parental avant de participer au concours.
- L'organisateur se réserve le droit de disqualifier toute photo qui ne respecte pas les conditions énoncées ou qui est considérée comme inappropriée.
- Les décisions de l'organisateur sont finales et contraignantes pour tous les participants.
- Ces conditions assurent le respect des thèmes du concours ainsi que l'importance de la localisation géographique des photos soumises.

Informations requises :

- Nom et âge des participants
- Titre de la photo
- Date et lieu de prise de la photo (Gouvernorat et ville)
- Légende décrivant ce qui est visible sur la photo, où elle a été prise et l'histoire qui s'y rattache
- Matériel utilisé (téléphone ou appareil photo, type d'appareil)
- Identification d'un **des thèmes** suivants pour chaque photo Les participants doivent soumettre leurs photographies en respectant les thèmes spécifiés par le concours.

Pièces jointes (*Assurez-vous de télécharger ces documents dans l'appel*) :

- Photo
- Annexe 1 (pour les mineurs)
- Annexe 2 (pour les adultes).

Format d'envoi :

- .jpeg, .jpg ou .png, ne dépassant pas 4032 x 4032 pixels ou 25 Mo.

Thèmes Photographiques :

- Problématiques Environnementales
- Gestion de l'Eau
- Urbanisation et Impacts du Changement Climatique
- Défis Agricoles
- Tourisme et Développement Local

Manipulation digitale des images : Il est possible de recourir à la manipulation digitale (luminosité, contraste, balance de couleur) pour optimiser l'image ainsi qu'au recadrage et à l'effacement des pétoilles. Mais il est interdit d'ajouter ou d'enlever un élément important de la composition qui serait susceptible de dénaturer la photographie. Le jury aura la faculté de refuser toute image qui, selon son appréciation, a été trop retouchée par rapport à l'image originale.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription qui ne respecte pas ce règlement. En vous inscrivant, vous indiquez votre accord inconditionnel et votre acceptation du règlement ainsi que des décisions de l'Organisateur, qui sont définitives et contraignantes.

Aucun prix ne peut être remporté si tous les critères énoncés dans ce règlement ne sont pas respectés. Il est possible qu'à un moment donné pendant le concours, nous vous demandions de compléter une image avec une explication plus détaillée ou de nous envoyer une version haute résolution

Composition du jury :

- Deux professionnels du journalisme et de la photographie membres de **COSMOS Media**.
- Quatre membres de **l'équipe du projet PRESTO**, comprenant le chef de projet, les coordinateurs régionaux, le responsable de la société civile et de la sensibilisation et le référent communication de CEFA Tunisie.
- Utilisateurs de Facebook.

Critères pour évaluer l'aspect thématique, la pertinence du sujet et le respect du thème, ainsi que la réalisation des objectifs du concours.

Prix thématique :

- Pertinence au thème : La photo répond clairement et concrètement au thème du concours, communiquant efficacement le message souhaité.
- Originalité : L'approche du thème est originale, offrant une perspective unique ou une narration innovante.
- Pertinence du sujet : Le sujet de la photo est approprié et pertinent pour le thème du concours, capturant l'essence du thème de manière significative.
- Impact émotionnel : La photo suscite des émotions ou des réflexions pertinentes par rapport au thème, engageant émotionnellement le spectateur.
- Clarté du message : Le message de la photo est clair et compréhensible, transmettant de manière efficace le sens souhaité.
- Cohérence narrative : La photo raconte une histoire cohérente et significative, captivant le spectateur.

Prix technique :

- Composition : La disposition des éléments dans la photo, y compris l'organisation des objets et des espaces vides.
- Exposition : L'exposition correcte de l'image, garantissant qu'elle ne soit ni trop lumineuse ni trop sombre.
- Message visuel : La capacité de la photo à communiquer un message ou une histoire de manière claire et efficace.
- Profondeur de champ : L'utilisation de la profondeur de champ pour créer un effet visuel intéressant et focaliser l'attention sur certains éléments de la photo.
- Netteté et mise au point : La netteté et la précision du sujet principal de la photo, en s'assurant qu'il soit net et bien défini.
- Gestion de la lumière : L'utilisation de la lumière naturelle ou artificielle pour créer une atmosphère et mettre en valeur certains détails dans la photo.

- Couleurs et tons : L'utilisation efficace des couleurs et des tons pour créer une image vive et captivante.
- Perspective et angle : Le choix de l'angle et de la perspective de la photo pour créer un effet visuel intéressant et unique.
- Équilibre d'exposition : L'équilibre entre les différentes zones lumineuses et sombres de l'image pour garantir une distribution harmonieuse de la lumière.
- Créativité et originalité : L'originalité de l'approche photographique et la créativité dans l'interprétation du thème du concours de manière unique et innovante.

Prix réseaux sociaux

Règles pour le Vote en Ligne :

- **Publication des Photos** : Toutes les photos seront publiées ensemble par CEFA Tunisie dans un album dédié sur sa page officielle. Chaque photo sera accompagnée d'un numéro, du nom de l'auteur et du titre. Les photos seront organisées par gouvernorat afin de faciliter la navigation et l'évaluation.
- **Invitation au Vote** : Les participants sont encouragés à inviter leurs amis et leur réseau à voter pour leur photo en partageant le lien vers l'album officiel sur la page de CEFA Tunisie. Il est crucial que les participants remplissent et soumettent le formulaire Google avec précision, car cela garantira l'inclusion de leur photo dans l'album officiel.
- **Votes Validés** : Seuls les likes reçus sur les photos de l'album officiel de CEFA Tunisie seront pris en compte pour déterminer les gagnants du concours. Tout like reçu sur d'autres publications ou partages ne sera pas comptabilisé.
- **Respect des Règles** : Les participants sont tenus de respecter les règles et les conditions du concours. Toute tentative de manipulation des votes ou de fraude entraînera la disqualification immédiate du participant concerné.
- **Décompte des Votes** : Les votes seront comptabilisés à la fin de la période de vote et les gagnants seront déterminés en fonction du nombre total de likes reçus sur les photos de l'album officiel de CEFA Tunisie.
- En suivant ces règles, nous assurons un processus de vote équitable et transparent pour tous les participants. Nous vous remercions pour votre participation et votre engagement dans le concours.
- **Publication des Photos** : L'équipe CEFA TUNISIE publiera chaque photo participante (à travers le lien google drive) sur la page CEFA TUNISE en mentionnant nome du participant, le titre, la légende, la ville et la catégorie de chaque photo dans la description.

Période de Votations :

La période de votes sociaux débutera le 1 août 2024 et se clôturera le 15 août 2024 à 23h59.

Prix :

A l'issue du Concours, les prix seront attribués selon les modalités énumérées dans le présent règlement, étant précisé que la valeur des lots déterminée au moment de la rédaction du règlement ne pourra faire l'objet d'aucune contestation quant à leur évaluation. Les participants, en cas de gain, s'engagent à accepter les lots tels qu'ils sont proposés sans possibilité d'échange, notamment contre des espèces, d'autres biens ou services de quelque nature que ce soit, ni de cession du bénéfice à une tierce personne. Les photographes lauréats peuvent renoncer au prix pouvoir exiger aucune autre forme d'indemnisation. Dans ce cas, le prix sera réaffecté selon le classement établi par le Jury. L'Organisateur se réserve le droit, en cas de survenance d'un événement indépendant de sa volonté, notamment lié à ses fournisseurs ou à des circonstances imprévisibles, de remplacer les prix annoncés par des prix de même valeur. Le gagnant sera informé de tout changement et renonce par avance à toute réclamation à cet égard.

Il y aura 1 (un.e) gagnant.e par catégorie.

Le résultat du Concours sera rendu public le sur la page Facebook de CEFA Tunisie le 19 août 2024. La Cérémonie de remise du prix est prévue entre août et septembre 2024 dans un espace qui sera défini par la suite. Le prix devra être retiré par le/la gagnant/e à ce moment-là, ou par une autre personne qu'il aura déléguée par écrit. Si l'un des gagnants est mineur, le prix lui sera remis, mais il ou elle doit être accompagné(e) de son (ou ses) parents.

ART. 1 Droits à l'image et confidentialité :

Chaque participant est responsable du matériel qu'il soumet au concours et autorise dès maintenant son utilisation par les organisateurs à des fins non lucratives. Il s'engage donc à exonérer les organisateurs de toute responsabilité envers des tiers et les éventuels sujets représentés dans les photographies

Chaque participant déclare également être l'unique auteur des photos soumises, qu'elles n'ont pas été primées dans d'autres concours, qu'elles ne portent pas atteinte aux droits de tiers et que, si elles représentent des sujets pour lesquels le consentement ou l'autorisation est nécessaire, il les a obtenus. Le concurrent doit informer les personnes concernées (personnes représentées) dans les cas et selon les modalités prévues par le GDPR (Règlement UE n° 2016/679), ainsi qu'obtenir leur consentement à la diffusion de ces images. En aucun cas, les images soumises ne pourront contenir de données qualifiables de sensibles³.

Les participants s'engagent également à ne pas nuire à la réputation de CEFA, de ses partenaires et de ses bailleurs de fonds.

Toutes les informations fournies seront traitées conformément à la politique de confidentialité de l'Organisateur.

ART. 2 Responsabilités :

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'annulation, de modification ou de tout événement indépendant de sa volonté affectant le déroulement du concours. Il se réserve également le droit de modifier les règles du concours et de prendre les décisions qu'il juge nécessaires à son bon déroulement.

ART. 3 Propriété intellectuelle :

Les participants conservent la propriété de leurs photos mais cèdent gratuitement les droits d'utilisation illimités des images à l'organisation du concours.

Les participants acceptent que leurs photos puissent être utilisées par CEFA dans le cadre d'expositions, d'événements promotionnels et de campagnes de sensibilisation, tout en préservant leurs droits d'auteur.

En tout état de cause, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable des incidents survenus lors de l'utilisation des prix, ni de tout dommage direct ou indirect résultant de la participation au concours.

ART. 4 Publication des Photos :

Les photos sélectionnées seront exposées dans les 4 gouvernorats et publiées sur les réseaux de CEFA

³ Les organisateurs se réservent également le droit d'exclure du concours et de ne pas publier les photos non conformes dans la forme et le sujet aux dispositions du présent règlement ou aux règles communément reconnues en matière de moralité publique, d'éthique et de décence, pour protéger les participants et les visiteurs. Les images considérées comme offensantes, inappropriées et portant atteinte aux droits humains et sociaux ne seront donc pas admises.

ART. 5 Acceptation du règlement :

La participation au concours implique l'acceptation inconditionnelle du règlement, qui peut être modifié par les organisateurs pour une meilleure réalisation du concours. Les modifications seront clairement signalées sur le site internet.

Contacts :

Veillez nous contacter via email à projetpresto1.4@gmail.com pour toute question ou clarification concernant les modalités de participation et les détails du concours. Nous sommes impatients de découvrir vos photos et de célébrer ensemble les images inspirantes mettant en lumière les défis et les solutions liés au changement climatique en Tunisie.

Participez et capturez le Changement Climatique à travers votre objectif !

Annexe 1 : Formulaire d'inscription à la participation pour les mineurs

Je soussigné(e) **[Nom et Prénom du Parent/Tuteur Légal]**, résidant à **[Adresse Complète]**, agissant en qualité de parent/tuteur légal de **[Nom du Mineur]**, né(e) le **[Date de Naissance du Parent/Tuteur]** avec CIN n° **[numéro de CIN du Parent/Tuteur]**.

J'autorise formellement mon fils/ma fille **[Nom du Mineur]** résidant à **[Adresse Complète]**, né(e) le **[Date de Naissance du Mineur]** avec CIN n° **[numéro de CIN]** à participer au Concours Photo : "Flash Climatique".

La photo soumise est intitulée **[titre de la photo]** et a été prise le **[JJ/MM/AA]**. Elle représente **[description de la photo en maximum trois lignes]** et s'inscrit dans la thématique de : **[indiquer le thème choisi parmi :**

- o Problématiques Environnementales,
- o Gestion de l'Eau,
- o Urbanisation et Impacts du Changement Climatique,
- o Défis Agricoles,
- o Tourisme et Développement local

Je m'engage à veiller à ce que mon fils/ma fille respecte scrupuleusement toutes les conditions de participation ainsi que les règles du concours établies par l'organisateur.

En contrepartie de la participation de **[Nom du Mineur]** au concours, je décharge expressément l'organisateur, le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture – CEFA Tunisie, de toute responsabilité légale quant à ladite participation, y compris l'utilisation des photos envoyées dans le cadre du concours.

Je reconnais que les droits d'auteur concernant les images photographiques restent la propriété de l'auteur, et que leur utilisation par l'organisateur sera effectuée en respectant ces droits. L'organisateur s'engage à toujours mentionner l'auteur des images dans toute publication ou utilisation.

Je comprends que la responsabilité principale de l'autorisation et de l'utilisation des images photographiques relève de ma responsabilité.

En soumettant les images en tant que partie de la candidature au concours, j'accepte automatiquement que l'organisateur utilise ces images selon les termes énoncés. De plus, je consens à ce que mes informations personnelles, y compris mon numéro de carte d'identité nationale, soient utilisées à des fins administratives relatives à ma participation au concours.

Par la présente, j'autorise l'organisateur du concours, le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture - CEFA Tunisie, à utiliser les images photographiques envoyées dans le cadre de ma participation au concours, tant à des fins promotionnelles et de sensibilisation que pour d'éventuelles expositions publiques, événements ou publications sur les réseaux sociaux.

En accord avec les lois sur la propriété littéraire et artistique en Tunisie (loi n° 94-24 du 24 février 1994 et loi n° 2009-33 du 23 juin 2009), l'organisateur du concours garantit le respect des droits d'auteur des auteurs des images envoyées.

Par ma signature, je confirme avoir compris les conditions exposées ci-dessus et donne mon consentement à l'utilisation des images comme indiqué.

J'autorise également l'organisateur à utiliser, reproduire et publier les photos envoyées par **[Nom du Mineur]** à des fins promotionnelles, dans le respect des droits d'auteur.

Par la présente, je confirme que mon consentement est donné de manière libre et éclairée, sans aucune contrainte ni réserve.

Fait à **[Lieu]**, le **[Date de Compilation]**.

[Signature]

Annexe 2 : Formulaire d'inscription à la participation pour les participants majeurs

Je soussigné(e) **[Nom et Prénom du Participant]**, résidant(e) à **[Adresse Complète]**, né(e) le **[Date de Naissance]** avec **CIN n° [numéro de CIN]**, participant(e) au Concours Photo "Flash Climatique".

La photo soumise est intitulée **[titre de la photo]** et a été prise le **[JJ/MM/AA]**. Elle représente **[description de la photo en maximum trois lignes]** et s'inscrit dans la thématique de : **[indiquer le thème choisi parmi :**

- Problématiques Environnementales,
- Gestion de l'Eau,
- Urbanisation et Impacts du Changement Climatique,
- Défis Agricoles,
- Tourisme et Développement Local

Déclare ce qui suit :

Je comprends que les droits d'auteur relatifs aux images photographiques resteront ma propriété, et que leur utilisation par l'organisateur sera effectuée dans le respect de mes droits. L'organisateur s'engage à toujours citer l'auteur des images dans toute publication ou utilisation.

Je comprends que la responsabilité principale pour l'organisation et l'utilisation des images photographiques reste de mon ressort.

En envoyant les images comme partie de ma candidature au concours, j'accepte automatiquement que l'organisateur utilise ces images selon les termes énoncés.

Je consens également à ce que mes informations personnelles, y compris mon numéro de carte d'identité nationale, soient utilisées à des fins administratives relatives à ma participation au concours.

Par la présente, j'autorise l'organisateur du concours, le Comité National pour l'Information et l'Agriculture – CEFA Tunisie, à utiliser les images photographiques envoyées dans le cadre de ma participation au concours, tant à des fins promotionnelles et de sensibilisation que pour d'éventuelles expositions publiques, événements ou publications sur les réseaux sociaux.

Conformément aux lois sur la propriété littéraire et artistique en Tunisie (loi n° 36 du 24 février 1994 et loi n° 2009-33 du 23 juin 2009), l'organisateur du concours garantit le respect des droits d'auteur des auteurs des images envoyées.

Par ma signature, je confirme avoir compris les conditions exposées ci-dessus et donne mon consentement à l'utilisation des images comme indiqué.

Fait à **[Lieu]**, le **[Date de Compilation]**.

[Signature]

Annexe 1 : Formulaire d'inscription à la participation pour les mineurs

Je soussigné(e) résidant à, agissant en qualité
de parent/tuteur légal dené(e) le avec CIN n°
.....

J'autorise formellement mon fils/ma fille résidant à
..... né(e) le avec CIN n°
à participer au Concours Photo : "Flash Climatique".
La photo soumise est intitulée et a été prise le
La photo représente :

et s'inscrit dans la thématique de :

- Problématiques Environnementales,
- Gestion de l'Eau,
- Urbanisation et Impacts du Changement Climatique,
- Défis Agricoles,
- Tourisme et Développement Local

Je m'engage à veiller à ce que mon fils/ma fille respecte scrupuleusement toutes les conditions de participation ainsi que les règles du concours établies par l'organisateur.

En contrepartie de la participation de **[Nom du Mineur]** au concours, je décharge expressément l'organisateur, le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture – CEFA Tunisie, de toute responsabilité légale quant à ladite participation, y compris l'utilisation des photos envoyées dans le cadre du concours.

Je reconnais que les droits d'auteur concernant les images photographiques restent la propriété de l'auteur, et que leur utilisation par l'organisateur sera effectuée en respectant ces droits. L'organisateur s'engage à toujours mentionner l'auteur des images dans toute publication ou utilisation.

Je comprends que la responsabilité principale de l'autorisation et de l'utilisation des images photographiques relève de ma responsabilité.

En soumettant les images en tant que partie de la candidature au concours, j'accepte automatiquement que l'organisateur utilise ces images selon les termes énoncés. De plus, je consens à ce que mes informations personnelles, y compris mon numéro de carte d'identité nationale, soient utilisées à des fins administratives relatives à ma participation au concours.

Par la présente, j'autorise l'organisateur du concours, le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture - CEFA Tunisie, à utiliser les images photographiques envoyées dans le cadre de ma participation au concours, tant à des fins promotionnelles et de sensibilisation que pour d'éventuelles expositions publiques, événements ou publications sur les réseaux sociaux.

En accord avec les lois sur la propriété littéraire et artistique en Tunisie (loi n° 94-36 du 24 février 1994 et loi n° 2009-33 du 23 juin 2009), l'organisateur du concours garantit le respect des droits d'auteur des auteurs des images envoyées.

Par ma signature, je confirme avoir compris les conditions exposées ci-dessus et donne mon consentement à l'utilisation des images comme indiqué.

J'autorise également l'organisateur à utiliser, reproduire et publier les photos envoyées par [Nom du Mineur] à des fins promotionnelles, dans le respect des droits d'auteur.

Par la présente, je confirme que mon consentement est donné de manière libre et éclairée, sans aucune contrainte ni réserve.

Fait à..... , le.....

Signature.....

Annexe 2 : Formulaire d'inscription à la participation pour les participants majeurs

Je soussigné(e) résidant(e) à, né(e) le
.....avec CIN n°, participant(e) au Concours Photo
"Flash Climatique".

La photo soumise est intituléeet a été prise le.....
La photo représente :

et s'inscrit dans la thématique de :

- *Problématiques Environnementales,*
- *Gestion de l'Eau,*
- *Urbanisation et Impacts du Changement Climatique,*
- *Défis Agricoles,*
- *Tourisme et Développement Local*

Déclare ce qui suit :

Je comprends que les droits d'auteur relatifs aux images photographiques resteront ma propriété, et que leur utilisation par l'organisateur sera effectuée dans le respect de ces droits. L'organisateur s'engage à toujours citer l'auteur des images dans toute publication ou utilisation.

Je comprends que la responsabilité principale pour l'autorisation et l'utilisation des images photographiques reste de mon ressort.

En envoyant les images comme partie de ma candidature au concours, j'accepte automatiquement que l'organisateur utilise ces images selon les termes énoncés.

Je consens également à ce que mes informations personnelles, y compris mon numéro de carte d'identité nationale, soient utilisées à des fins administratives relatives à ma participation au concours.

Par la présente, j'autorise l'organisateur du concours, le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture – CEFA Tunisie, à utiliser les images photographiques envoyées dans le cadre de ma participation au concours, tant à des fins promotionnelles et de sensibilisation que pour d'éventuelles expositions publiques, événements ou publications sur les réseaux sociaux.

Conformément aux lois sur la propriété littéraire et artistique en Tunisie (loi n° 94-36 du 24 février 1994 et loi n° 2009-33 du 23 juin 2009), l'organisateur du concours garantit le respect des droits d'auteur des auteurs des images envoyées.

Par ma signature, je confirme avoir compris les conditions exposées ci-dessus et donne mon consentement à l'utilisation des images comme indiqué.

Fait à..... , le.....

Signature.....